

CHELSEA EXPRESS

HIVER 2021

**Cet hiver, on
joue dehors
de façon
responsable!**

**Consultation
publique sur l'accès
à la rivière Gatineau**

**Plan d'action en
développement
durable: où en
sommes-nous?**



Mot de la mairesse

Même si 2020 est maintenant derrière nous, 2021 ne sera pas facile pour autant. Les dernières semaines nous prouvent qu'il nous reste encore un bout de chemin à parcourir avant de retrouver une vie normale. Cet hiver, nous serons sans doute plus nombreux qu'à l'habitude à profiter de nos infrastructures extérieures. Les mesures sanitaires doivent continuer de s'appliquer, et ce, même dans les parcs, les patinoires et sur le sentier communautaire. Comme le dit, M. Legault, nous sommes dans les derniers kilomètres d'un marathon, et se sont les plus difficiles. Ce n'est pas le moment de lâcher.

Le conseil municipal a adopté en décembre le dernier budget de son mandat qui comprend plusieurs beaux projets en lien avec les plans d'action en transport actif et en développement durable. Je vous invite à lire la section finances en page 14 pour tous les détails. Dans ce budget, le conseil continue d'avancer le dossier de l'accès à la rivière le long du sentier communautaire en lançant une consultation publique pour vous permettre d'identifier divers sites publics potentiels. La consultation est présentement commencée et vous avez jusqu'au 18 février pour vous prononcer. Je vous invite à y participer en grand nombre!

Le budget comprend, également, un montant pour finaliser la révision du plan d'urbanisme. Nous entamerons la prochaine consultation publique sous peu. Au risque de se répéter, votre implication est primordiale au succès de cette démarche afin que la nouvelle réglementation reflète bien vos préoccupations. Surveillez nos plateformes pour le lancement de la consultation publique.

Pour terminer, un groupe de travail siègera en 2021 pour mettre en œuvre le plan d'action issu de la Politique de la famille et des aînés. Cette politique est un outil privilégié pour offrir un milieu de vie favorable et inclusif aux familles et aux aînés, améliorer leur qualité de vie et ainsi les inciter à s'engager pleinement dans leur communauté. C'est un sujet qui me tient à cœur et je suis très heureuse de savoir que des actions seront prises cette année.

Comme vous pouvez le constater, 2021 promet d'être occupé en projets, et votre participation sera au cœur de ceux-ci!

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2021!



Caryl Green
Caryl Green
Mairesse
c.green@chelsea.ca
819 827-6217

QUOI DE NEUF

Lancement de la consultation publique sur l'accès à la rivière Gatineau

La consultation publique sur le projet d'accès à la rivière Gatineau est maintenant en ligne! La Municipalité est à la recherche de trois ou quatre endroits propices pour permettre à ses résidents d'accéder à la rivière Gatineau le long du sentier communautaire.

Pour ce faire, la consultation publique a été divisée en trois grands thèmes :

- accès à l'eau pour la baignade;
- quai communautaire et baignade;
- descente à bateaux et mobilier.

Pour chaque proposition des deux premiers thèmes, une carte indiquant l'endroit est disponible afin de vous permettre de mieux comprendre ce sur quoi vous vous prononcez. Veuillez noter que les choix proposés dans cette consultation ont été suggérés par des membres de la communauté et les officiers municipaux, mais tous les participants sont invités à soumettre une proposition. La consultation sera suivie d'une étude de faisabilité afin de s'assurer que les emplacements sont conviviaux et sécuritaires.

Afin de respecter la quiétude du voisinage, les accès publics prévus se feront devant des terrains municipaux existants ou des espaces vacants. C'est à la suite des résultats de cette étude que le conseil prendra une décision.

La consultation se tient via la plateforme Cocoriko. Pour participer, vous devez vous connecter ou vous créer un compte.

Date limite pour participer : 18 février

chelsea.cocoriko.org

COVID-19: la situation évolue rapidement, mais notre équipe reste disponible!

Malgré la fermeture des bureaux administratifs, pratiquement tous les services sont maintenus. L'équipe municipale reste disponible pour répondre à vos questions par téléphone ou par courriel.

Informez-vous sur les procédures à suivre pour nos différents services en visitant régulièrement notre site Web.

chelsea.ca/covid-19

La Municipalité reçoit un soutien financier de l'UMQ pour son recours contre la CCN

Le conseil d'administration de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) a décidé d'octroyer une aide financière à la Municipalité pour l'aider dans son recours contre la Commission de la capitale nationale (CCN). Cette somme servira à rembourser une partie des frais juridiques, et ce, jusqu'à concurrence de 10 000 \$. Les villes de Boisbriand et d'Amqui ont également été sélectionnées pour obtenir une aide semblable. L'UMQ espère ainsi offrir son soutien pour des causes susceptibles d'avoir des répercussions pour l'ensemble du milieu municipal.

Rappelons que la Municipalité est actuellement en attente des conclusions du Comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôts (DAP). L'audience s'est tenue

en novembre dernier et avait comme but de contester le manque à gagner de 1,4 M\$ que doit la CCN depuis 2018, et ce, pour l'évaluation de leurs propriétés situées dans le parc de la Gatineau. Les conclusions pourraient prendre encore plusieurs mois avant d'être connues.

Joignez-vous à l'équipe!

La Municipalité cherche présentement à pourvoir trois postes au sein de son équipe.

- Adjoint(e) administratif(ve) - Service de l'urbanisme et du développement durable
- Mécanicien(ne)
- Technicien(ne) en génie civil / chargé(e) de projets

chelsea.ca/emplois

Adoption de mesures d'allègement pour les taxes municipales

Réunis en séance ordinaire du conseil municipal par vidéoconférence le 12 janvier, les élus ont décidé de façon unanime d'annuler, encore cette année et de façon temporaire, les intérêts et pénalités sur les soldes impayés des taxes exigibles. Cette annulation est valable pour la période comprise entre le 1^{er} mars et le 1^{er} juillet 2021. Les chèques postdatés déjà reçus seront encaissés aux dates prévues, à moins d'avis contraire du citoyen. Nous encourageons tous ceux et celles qui sont en mesure d'effectuer leur paiement de compte de taxes à le faire aux dates prévues afin de maintenir les liquidités de la Municipalité.

chelsea.ca/taxation

Voie Verte Chelsea remet un don de 78 500 \$ pour le sentier communautaire



La Municipalité et le conseil municipal aimeraient remercier Voie Verte Chelsea pour le don de 78 500 \$ qui sera utilisé pour la prochaine phase de développement du sentier communautaire! C'est le 11 décembre dernier que le chèque a été remis à la mairesse Caryl Green et au directeur général et secrétaire-trésorier John-David McFaul.

Les dons recueillis proviennent des efforts de collecte de fonds des bénévoles, des commanditaires, des pionniers du sentier et des partisans de l'organisation.

Un énorme merci à Voie Verte Chelsea et à toutes les personnes impliquées!

QUOI DE NEUF



2020 : une année pas comme les autres, mais pas moins occupée pour autant!

Outre la COVID-19, il s'en est passé des choses à Chelsea en 2020! Malgré les contraintes, l'équipe municipale a travaillé sans relâche pour réaliser de nombreux projets et en a entamé plusieurs qui se poursuivront en 2021.

Petites rétrospectives de certains projets.

- Lancement du processus de la révision du plan d'urbanisme
- Mise en place de la fondation sur toute la longueur du sentier communautaire
- Mise en place du prêt de documents sans contact
- Consultation publique sur la révision du Plan directeur de transport actif
- Adoption d'un projet pilote permettant la garde de poules pondeuses
- Finalisation des travaux sur le chemin de la Mine
- Campagne d'achat local en soutien aux commerces de Chelsea
- Mise sur pied du Concert à emporter
- Achat de 14 lots d'Hydro-Québec
- Finalisation des travaux de stabilisation du ruisseau Chelsea
- Début des travaux sur le chemin du Lac-Meech entre P8 et P9
- Mise en place de lumières sur le terrain de baseball
- Mise en place d'un système d'irrigation du terrain de soccer
- Réfection partielle sur la Route 105 entre les chemins Scott et Meredith
- Retrait des bordures de béton sur une section de la Route 105
- Réaménagement de la rampe d'accès du centre communautaire de Farm Point
- Inventaire des gaz à effet de serre sur le territoire
- 44 000 prêts de documents
- Livraison de plus de 1 000 permis et certificats (un record historique!)
- Adoption d'une nouvelle identité visuelle pour la Municipalité et la bibliothèque
- Refonte du Chelsea Express
- Consultation publique pour l'exercice de vision de la révision du plan d'urbanisme
- Lancement d'une étude sur la circulation et l'offre en stationnement dans le secteur ouest du centre-village
- Adoption de plusieurs politiques et règlements et élaboration de divers projets de règlements

L'équipe est prête pour 2021! Pour connaître les principaux projets adoptés au budget, rendez-vous à la page 14.



10 % de frais de parcs : le calcul se fera selon la valeur marchande



Dans le cadre des projets de développement, les promoteurs immobiliers doivent céder gratuitement à la Municipalité une superficie égale à 10 % de leur terrain, ou une compensation monétaire équivalente à 10 % de sa valeur, ou une combinaison des deux. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet aux municipalités d'exiger cette compensation pour financer un fonds spécial qui ne peut servir qu'à l'achat, l'aménagement, ou l'amélioration de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels. Il s'agit donc d'un revenu essentiel pour le service des loisirs.

Dans le but de bonifier ce fonds spécial, la Municipalité a adopté deux nouveaux règlements qui viennent diversifier les situations dans lesquelles cette compensation peut être exigée. Désormais, par exemple, la valeur du terrain sera évaluée selon sa valeur marchande et une compensation pourrait être exigée dans le cadre de projets de redéveloppement

d'un terrain ou d'intensification d'une activité existante. Les nouveaux règlements comprennent des barèmes précis et des exceptions qui font en sorte que les nouvelles exigences ne s'appliquent pas aux travaux de rénovations ou d'agrandissement usuels qu'un résident pourrait réaliser sur sa résidence privée.

Pour en apprendre davantage, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme et du développement durable au permis@chelsea.ca.

Adoption d'un nouveau règlement pour protéger le patrimoine

Le conseil municipal a adopté un tout nouveau règlement sur la démolition dans le but d'ajouter une mesure de protection supplémentaire aux bâtiments constituant un bien culturel ou représentant une valeur patrimoniale.

Désormais, toute demande de démolition sera présentée au comité de démolition, un comité décisionnel composé de trois conseillers : Jean-Paul Leduc, Greg McGuire et Kimberly Chan. Dans l'éventualité où un requérant souhaite faire appel à leur décision, il reviendra au conseil municipal de trancher.

Ce règlement sera complémentaire à celui relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) qui permet déjà de protéger en partie les immeubles à caractères patrimoniaux situés au centre-village et répertoriés au plan d'urbanisme. Il permettra notamment à la Municipalité d'émettre des amendes entre 10 000 \$ et 250 000 \$ à toute personne ayant effectué une démolition sans autorisation, d'obliger un contrevenant à reconstituer l'immeuble démoli ou d'exiger un dépôt garantissant la construction d'un bâtiment de remplacement.

Pour tout renseignement supplémentaire à son sujet, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme et du développement durable au permis@chelsea.ca.

Révision du plan d'urbanisme



Les résultats de l'exercice de vision maintenant disponibles!

La Municipalité a complété l'an dernier un exercice de vision dans le but d'identifier les préoccupations et les valeurs de la communauté, ainsi que les principales forces et faiblesses de Chelsea. Trois valeurs fondamentales ont été tirées des résultats de cet exercice:

- L'environnement : Les résidents de Chelsea sont conscients des milieux naturels qui les entourent et apprécient leur proximité. Ils reconnaissent que cette richesse est fragile et qu'elle doit être protégée.

- La mixité sociale : Les résidents souhaitent également une meilleure mixité sociale par la création de logements adaptés aux besoins de chacun (ex. logements abordables, locatifs, intergénérationnels), tout en développant des services et des commerces en phase avec leur réalité. Le but est de permettre aux résidents d'habiter, de grandir et de travailler à Chelsea dans un milieu qui répond à leurs besoins à chaque étape de leur vie.
- Le dynamisme économique : Enfin, les résidents de Chelsea désirent soutenir le développement et le dynamisme économique local sans compromettre le caractère paisible et villageois de la municipalité.

Curieux de voir les résultats? Consultez-les dès maintenant.

chelsea.ca/plan

Deuxième étape : la révision du plan d'urbanisme

La Municipalité se prépare à lancer une seconde série de consultations publiques d'ici quelques semaines, cette fois sur le plan d'urbanisme. Le plan d'urbanisme permet, notamment, de déterminer où seront situés les habitations, les commerces et les industries, mais aussi de prévoir les réseaux de transports, les parcs, les espaces naturels à protéger et les équipements municipaux.

Cette deuxième étape comprendra des ateliers avec les groupes communautaires et les intervenants de la communauté, ainsi qu'une consultation publique en ligne. Vos idées et commentaires recueillis nous permettront de définir les orientations, les objectifs et les moyens d'interventions qui guideront la planification de l'aménagement et du développement du territoire. Restez à l'affût!

Les quatre grandes étapes





Plan d'action en développement durable: Où en sommes-nous?



Le Plan d'action en développement durable (PADD) a été adopté en 2018 pour trois ans afin d'agir comme outil pour planifier les actions prioritaires à réaliser tout en consolidant les actions déjà entreprises. Ce dernier comprend des actions regroupées sous trois grands piliers du développement durable : l'environnement, l'aspect social et l'économie. Chelsea est d'ailleurs la première municipalité en Outaouais à s'être dotée d'un tel plan. Après deux ans, quelles sont les actions ayant été réalisées jusqu'à maintenant? En voici quelques unes!

ENVIRONNEMENT

- Un inventaire de la quantité de gaz à effet de serre (GES) générée sur le territoire est

présentement en cours. Cette étude vise notamment les déplacements en voiture, les fosses septiques et les bâtiments municipaux.

- Dans le cadre de la révision des plans et des règlements d'urbanisme, une étude des valeurs écologiques des périmètres urbains a été effectuée en 2020 pour classer la valeur écologique du territoire.
- Un programme de collecte porte-à-porte du compost et des résidus domestiques dangereux a été mis en place en 2019 et des campagnes de sensibilisation sur le tri des matières résiduelles et sur le compostage ont été déployées.
- L'analyse des eaux de surface à l'aide du programme H₂O se poursuit et permet à la Municipalité d'évaluer la santé de ses plans et cours d'eau principaux.
- Un programme de suppression des plantes terrestres pendant la saison estivale a été mis sur pied et la collecte annuelle des espèces exotiques envahissantes au garage municipal se poursuit.
- Les principes d'écologisation dans le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) seront intégrés dans le prochain plan d'urbanisme (en révision) et conséquemment dans les règlements de construction.
- Afin de promouvoir l'utilisation de voitures électriques, le Règlement de zonage exige l'installation de bornes électriques pour les aires de stationnement de plus de 50 cases. La Municipalité étudie aussi la possibilité d'implanter des bornes de recharge sur son territoire pour ses résidents et visiteurs.

SOCIAL

- Des dispositions pour promouvoir les résidences multigénérationnelles et les résidences pour aînés seront incluses au plan d'urbanisme qui est présentement en cours de révision.

- Un projet de résidence pour aînés est en cours à Farm Point et le PIIA a été approuvé pour un autre projet de résidences au centre-village.
- Lors de la construction de nouveaux parcs, une réflexion est posée afin de créer un espace intergénérationnel. C'est le cas par exemple du parc du Ruisseau qui comprend des infrastructures pour les aînés.
- Un groupe de travail sur les services de santé à Chelsea a été créé. Il a notamment permis le retour d'une infirmière au CLSC de Chelsea et travaille en concertation avec le CISSSO et le CLSC afin d'améliorer les services offerts aux citoyens.
- La Municipalité a adopté la Politique de l'activité physique, du plein air et du sport en 2018 et a mis sur pied un programme de prêt de sacs d'activités et d'équipements de sport à la bibliothèque.
- Des mesures d'atténuation du radon pour les nouvelles constructions ont été ajoutées au Règlement de construction afin d'assurer un milieu de vie sain dans les ménages.

ÉCONOMIE

- La Municipalité adhère au mouvement Village équitable et encourage l'achat local de produits.
- La Municipalité attend désormais l'entrée en vigueur de la loi provinciale applicable pour finaliser son règlement sur l'hébergement de courte durée (Airbnb). Elle vise à favoriser l'augmentation de l'offre d'hébergement touristique dans un esprit de concertation.
- Une collaboration avec Commerces Chelsea pour créer une carte touristique a été établie par le passé, et une deuxième est prévue en 2021.

Le nombre de projets réalisés depuis 2018 est considérable et ce n'est que le début puisque le PADD sera renouvelé en 2022, en collaboration avec les citoyens et les comités municipaux.

Ensemble, poursuivons nos efforts vers un avenir durable!

Prouvons qu'à Chelsea, nous sommes les vrais pro du tri!

Les municipalités de L'Ange-Gardien, Cantley, Chelsea et La Pêche se sont alliées pour sensibiliser leurs citoyens au tri des matières résiduelles avec le quiz Pro du tri. Testez vos connaissances, devenez un Pro du tri et aidez Chelsea à gagner le concours! En effet, chaque point que vous accumulez propulse Chelsea au premier rang.

Pro du tri se veut une compétition saine, amicale et conviviale entre nos municipalités. C'est l'occasion de rafraîchir ses connaissances, mais aussi de découvrir tous les services offerts dans nos municipalités et notre MRC.

Mesurez-vous à vos voisines et voisins! Le tout dans un esprit de fraternité régionale afin de contribuer à la réduction de notre empreinte écologique!

Quand : du 16 février au 23 mars

Comment : rendez-vous au quiz-intermunicipal.ca et entrez votre code postal pour commencer le quiz. Découvrez une foule d'informations additionnelles après chacune de vos réponses et enfin, votre score.

N'oubliez pas de partager le quiz avec vos proches!

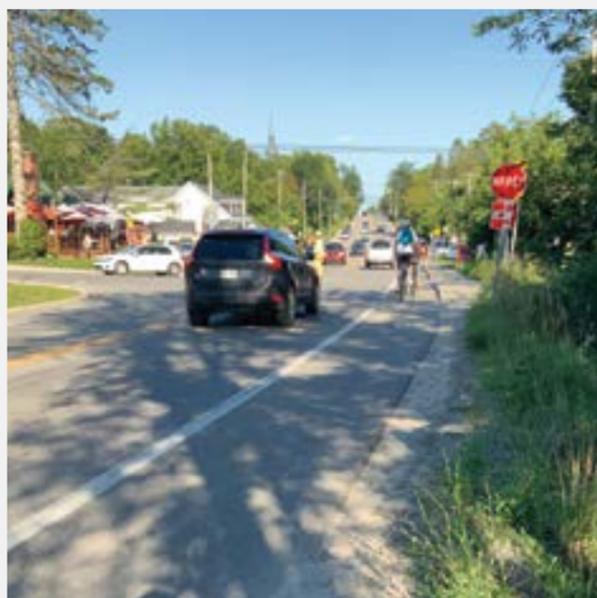
Alors, êtes-vous un Pro du tri?

quiz-intermunicipal.ca

Travaux publics



Étude en cours pour améliorer l'accessibilité au centre-village



Un mandat a été octroyé à la firme d'ingénierie CIMA+ afin de réaliser une étude de circulation et de stationnement dans le secteur du centre-village. Ce mandat a été octroyé parce que la Municipalité désire assurer la sécurité des déplacements de ses citoyens, permettre une fluidité adéquate de la circulation et améliorer l'accessibilité au centre-village. Évidemment, l'approche utilisée devra considérer des solutions qui incluent différents modes de transport actif.

Le secteur visé par cette étude se trouve dans le quadrilatère des chemins Padden, d'Old Chelsea et Scott en y intégrant les intersections des chemins Kingsmere et Lac-Meech ainsi que Scott et d'Old Chelsea. L'étude vise ce secteur en particulier tout en prenant en compte l'ensemble des déplacements influencés par les différents attraits touristiques

du territoire et de l'accroissement résidentiel. Le mandat comprend un diagnostic de la circulation, du stationnement et de la demande en déplacement, ainsi que des propositions de solutions pour les optimiser, et ce, en incluant des solutions d'aménagements sécuritaires pour le transport actif.

Les résultats de cette étude permettront à la Municipalité de bien se positionner sur une vision d'ensemble du chemin d'Old Chelsea. Ce projet est présentement complété à 75%.

Ne nuisez pas aux opérations de déneigement!

Durant la période hivernale, votre collaboration est essentielle afin de faciliter les opérations de déneigement.

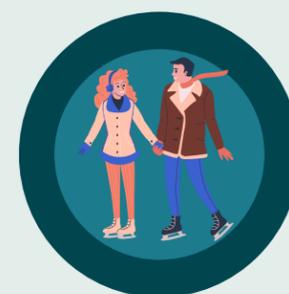
- Il est défendu de jeter, de déposer ou de lancer de la neige ou de la glace sur la voie publique, et ce, même lorsque vous procédez au déneigement de votre entrée.
- Lors d'une tempête de neige, ne stationnez pas vos véhicules en bordure des chemins.
- Respectez l'interdiction de stationnement sur les chemins publics entre minuit et 7 h du matin pendant la période comprise entre le 15 novembre et le 1^{er} avril inclusivement.
- Pensez à placer vos bacs dans votre entrée et non dans la rue de façon à ce qu'ils ne nuisent pas aux opérations de déneigement.
- Évitez de construire des châteaux de neige, tunnels ou forts à proximité des chemins.



Profitez des patinoires en toute sécurité!



Limite de 15 personnes sur la patinoire



Patinage et hockey en solo ou avec les membres de sa bulle familiale



Aucune partie d'hockey autorisée

Respectez le 2 mètres de distanciation physique



Merci de votre collaboration afin de respecter les consignes de la santé publique.



Budget 2021 mot de la mairesse

Voilà maintenant le moment de vous présenter le quatrième et dernier budget de fonctionnement de ce conseil. Malgré les défis et les incertitudes engendrés par la COVID-19, le conseil et les employés municipaux ont réussi à bâtir un budget réaliste de 21,3 M\$ axé sur la saine gestion des finances, l'environnement et le transport actif.

Je suis très heureuse de vous annoncer que pour 2021, il n'y aura pas d'augmentation du taux de la taxe foncière pour une résidence moyenne. Le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation 2021-2022-2023 a démontré une hausse moyenne des évaluations imposables de 6 % pour toutes les catégories distinctes. Pour cette raison, le conseil a voté en faveur d'une diminution de 6 % du taux de la taxe foncière, et ce, tant pour le résidentiel que pour le non résidentiel. À cela s'ajoute l'augmentation des revenus engendrés par les nouveaux développements ce qui nous permet d'adopter ce taux réduit.

Une saine gestion des finances

Pour le conseil municipal, l'augmentation de nos revenus vient amplifier l'importance d'une saine gestion des finances afin d'assurer des investissements intelligents, de limiter les nouvelles dépenses et de permettre un remboursement plus rapide des dettes existantes tout en gardant une marge de manœuvre pour résoudre les situations exceptionnelles qui pourraient subvenir. Une politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents accumulés a d'ailleurs été adoptée cette année. Elle établit des ratios spécifiques en plus de fixer les cibles recherchées et les minimums ou maximums acceptables.

Tout au courant du processus budgétaire, une attention particulière a été portée au respect de cette politique. Le conseil s'est assuré de respecter les ratios établis et de réaliser ses projets d'investissements en limitant l'augmentation de la dette à long terme. D'ailleurs, divers travaux seront payés par le budget de fonctionnement et l'excédent non affecté. Au total, c'est près de 1 M\$ qui ne sera pas ajouté à la dette.

De plus, lors du dépôt du rapport financier annuel 2020 audité, un montant supplémentaire sera mis, si possible, dans un excédent affecté au rachat de la dette à long terme.

Finalement, un montant de 150 000 \$ a été prévu pour planifier les besoins à venir sur le territoire. Ce montant comprend une étude sur la dégradation des chemins et une évaluation des besoins à venir au centre-village en termes de services et d'infrastructures.

Des investissements en environnement et en transport actif

Plusieurs beaux projets ont été inclus dans le budget en lien avec l'environnement et le transport actif.

Encore une fois cette année, ces éléments sont des priorités pour le conseil municipal.

FONDS VERT MUNICIPAL

Le conseil municipal a décidé de mettre sur pied un Fonds vert municipal qui permettra à la Municipalité, mais également à des organismes ou des résidents, d'obtenir un levier financier et un soutien municipal pour des initiatives environnementales, de développement durable ou de transport actif.

PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Nous commencerons également à prévoir le renouvellement du PADD. Vous pouvez d'ailleurs consulter la liste des actions prises jusqu'à maintenant en page 10 de ce numéro.

SENTIER COMMUNAUTAIRE ET ACCÈS À LA RIVIÈRE GATINEAU

La Municipalité travaillera à finaliser le sentier communautaire. Bien qu'il soit presque terminé, il reste encore du travail à faire, dont la finalisation de la signalisation. De plus, des glissières de sécurité et des barrières ont été prévues au Plan triennal d'investissements et seront ajoutées au cours de l'année.

CRÉATIONS DE SENTIERS DE TRANSPORT ACTIF AU CENTRE-VILLAGE

Le budget de fonctionnement prévoit la construction de deux nouveaux sentiers au centre-village. Le premier permettra d'encourager la marche et le vélo en offrant une alternative au chemin d'Old Chelsea avec un sentier qui partirait du chemin Padden jusqu'à l'autoroute 5. Nous en sommes encore au début du projet, mais le sentier devrait voir le jour au courant de l'année 2021. Le deuxième sentier, dont la construction commencera aussi en 2021, reliera le quartier de la ferme Hendrick au chemin de la Mine.

Le conseil a également adopté dans son Plan triennal d'investissement un montant pour commencer l'élaboration des plans et devis du sentier reliant

le quartier du ruisseau Chelsea au boulevard de la Technologie à Gatineau.

Ces sentiers sont le résultat de la consultation publique concernant le renouvellement du Plan de transport actif. Je suis très heureuse de vous annoncer que des actions en ce sens seront prises dans l'année à venir.

Projets pour les jeunes et ados

Un projet devrait voir le jour dans le quartier un pour la construction d'une structure qui permettra de faire bouger les jeunes. Vu l'absence d'infrastructure à cet endroit, certaines possibilités seront évaluées pour pallier ce manque.

Un montant a, de plus, été réservé pour l'élaboration d'un lieu de rassemblement pour les adolescents. Pour le moment, ni le lieu ni la forme n'ont encore été décidés. J'invite donc les adolescents à contacter leur conseiller ou conseillère municipal afin de nous partager ce qu'ils aimeraient!

Révision du plan d'urbanisme

La prochaine étape de la révision du plan d'urbanisme comprendra des consultations publiques ainsi que des ateliers virtuels avec des groupes communautaires et des intervenants. Le but de ces consultations sera d'établir les grandes orientations et les objectifs qui guideront l'aménagement du territoire à Chelsea pour les prochaines années. Nous prévoyons tenir ces consultations prochainement.

Encore une fois, votre participation est essentielle puisqu'elle sera la voix des décisions à venir dans les prochaines années.

Contestation de la CCN

Le conseil continue de travailler fort pour récupérer le 1,4 M\$ que la Commission de la capitale nationale (CCN) nous doit en revenus de paiements en

Finances



remplacement d'impôt pour les exercices financiers 2018, 2019 et 2020. Ce montant est important pour notre municipalité puisqu'il représente à lui seul 166 \$ pour le compte de taxes d'une résidence moyenne, et ce, sans compter les frais d'avocats.

L'audience devant le Comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôts (DAP) a eu lieu à la fin novembre. Nous sommes maintenant en attente des conclusions du comité. Cela pourrait cependant prendre encore quelques mois.

Adoption de la politique des cadres

Le conseil municipal et les cadres de la Municipalité se sont entendus ce mois-ci sur leurs conditions de travail, et ce, jusqu'en 2022. Nous sommes très heureux puisqu'il est important pour nous de rester compétitif sur le marché et donc de garder nos cadres en poste.

COVID-19

Une aide financière de 615 847 \$ a aussi été octroyée à la Municipalité par le gouvernement du Québec pour atténuer les impacts financiers de la pandémie sur les finances municipales pour 2020 et 2021. Cette dernière nous a permis d'assumer les dépenses supplémentaires et les pertes de revenus relatives à la pandémie, mais nous a surtout permis d'éviter des hausses de taxes municipales pour les citoyens et entreprises pour 2021, en plus d'assurer la protection des services offerts. Ce montant servira également à soutenir la Fondation du centre Meredith en assumant les frais d'électricité.

Principaux projets du PTI 2021-2023

Cette année encore, le conseil municipal a décidé d'investir dans les projets jugés prioritaires : les travaux d'aménagement et de signalisation sur le sentier communautaire, les travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Lac-Meech et les travaux de réfection pour le chemin de la Rivière.

Conclusion

J'aimerais remercier l'ensemble des élus pour leur dévouement au cours des trois dernières années. On dit que la politique municipale est le palier de gouvernement le plus près des résidents et c'est effectivement le cas. En tant que conseil municipal, nous nous sommes donné le mandat de vous écouter et de travailler avec vous sur les différents projets. J'aimerais également remercier tous les bénévoles qui prennent de leur temps pour travailler avec nous et l'administration municipale sur les projets qui leur tiennent à cœur. Merci également à tous les membres des comités municipaux qui nous permettent de prendre des décisions éclairées le moment venu.

Finalement, j'aimerais remercier le personnel de l'administration municipale pour qui l'année 2020 aura été bien particulière. Avec toute l'incertitude, les changements et les effets de la COVID-19 sur leur travail, ils ont su garder le cap sur les projets et surtout faire en sorte que l'impact soit le plus réduit possible sur les services aux résidents.

Version abrégée. Pour la version longue, consultez notre site Web.

chelsea.ca/budget



CALENDRIER DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2021

- Recyclage
- Ordures ménagères
- Compost
- Arbres de Noël
- Résidus domestiques dangereux
- Branches (dépôt au garage municipal)
- Reporté au lendemain

Janvier					Février					Mars					Avril								
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V				
	28	29	30	31	1		1	2	3	4	5		1	2	3	4	5		29	30	31	1	2
	4	5	6	7	8		8	9	10	11	12		8	9	10	11	12		5	6	7	8	9
	11	12	13	14	15		15	16	17	18	19		15	16	17	18	19		12	13	14	15	16
	18	19	20	21	22		22	23	24	25	26		22	23	24	25	26		19	20	21	22	23
	25	26	27	28	29		1	2	3	4	5		29	30	31	1	2		26	27	28	29	30

Mai					Juin					Juillet					Août								
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V				
	3	4	5	6	7		31	1	2	3	4		28	29	30	1	2		2	3	4	5	6
	10	11	12	13	14		7	8	9	10	11		5	6	7	8	9		9	10	11	12	13
	17	18	19	20	21		14	15	16	17	18		12	13	14	15	16		16	17	18	19	20
	24	25	26	27	28		21	22	23	24	25		19	20	21	22	23		23	24	25	26	27
	31	1	2	3	4		28	29	30	1	2		26	27	28	29	30		30	31	1	2	3

Septembre					Octobre					Novembre					Décembre								
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V				
	30	31	1	2	3		27	28	29	30	1		1	2	3	4	5		29	30	1	2	3
	6	7	8	9	10		4	5	6	7	8		8	9	10	11	12		6	7	8	9	10
	13	14	15	16	17		11	12	13	14	15		15	16	17	18	19		13	14	15	16	17
	20	21	22	23	24		18	19	20	21	22		22	23	24	25	26		20	21	22	23	24
	27	28	29	30	1		25	26	27	28	29		29	30	1	2	3		27	28	29	30	31

Les collectes se font du lundi au jeudi. Toutefois, lors des jours fériés, elles sont reportées d'une journée.

Pour les dates des collectes spéciales consultez le chelsea.ca

Les matières résiduelles des unités desservies à la rue doivent être déposées au plus tôt à 19 h la veille du jour prévu de la collecte et au plus tard à 7 h le jour de la collecte, à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue.

Renseignements généraux : 819 827-1124
Ligne Info 3R (gestion des déchets) : 819 827-3547
Travaux publics : 819 827-1160

Urgence – travaux publics : 819 827-9911
Urgence (feu, police, ambulance) : 911
Police (administration) : 819 459-2422

Préposé aux animaux : 819 205-2908
Site Web : chelsea.ca

Loisirs

SUR LE SENTIER COMMUNAUTAIRE

- gardez les chiens en laisse et ramassez leurs excréments;
- évitez d'endommager les pistes de ski classique;
- partagez le sentier et gardez la droite pour permettre aux autres usagers de passer;
- cyclistes: à l'approches d'autres usagers, veuillez leur céder la priorité, roulez à basse vitesse et les alerter respectueusement lorsque vous les dépassez;
- parlez doucement dans les zones résidentielles;
- ramenez tous vos déchets à la maison.

On garde une distance de deux mètres avec les autres et on reste à la maison en cas de symptômes.

STATIONNEMENTS

Les résidents qui ne résident pas à proximité du sentier communautaire peuvent se stationner :

- au parc de Farm Point situé au 331, chemin de la Rivière
- au CLSC de Chelsea situé au 490, Route 105

CONDITIONS

En période hivernale, les conditions du sentier communautaire sont publiées chaque semaine sur notre site Web afin de bien préparer vos sorties. Il ne nous est, cependant, pas toujours possible de sortir l'information à temps pour la fin de semaine puisque nous dépendons des entrepreneurs et de la météo. Lorsque c'est le cas, nous le faisons généralement le lundi suivant.

chelsea.ca/sentier-communautaire

J'adore lire



LES COUPS DE CŒUR LECTURE DE NOS EMPLOYÉS



Coup de cœur de Gislaine, responsable des ressources humaines



LES VILLES DE PAPIER DE DOMINIQUE FORTIER

Elle est tour à tour visage, masque, maison, ville tout entière, énigme, absence. Figure mythique des lettres américaines, Emily Dickinson demeure encore aujourd'hui un mystère. Celle que l'on surnommait « la dame en blanc » a toujours refusé de rendre sa poésie publique; on s'entend pourtant maintenant à voir en elle un des écrivains les plus importants du dix-neuvième siècle. Les villes de papier explore son existence de l'intérieur, en mode mineur, à travers ses livres, son jardin et ses fantômes. Autour de moments de la vie d'Emily, Dominique Fortier (Au péril de la mer, prix littéraire du Gouverneur général) trace un roman à la fois grave et cristallin, et nous offre une réflexion d'une profonde justesse sur les mondes qui nous construisent.

EM DE KIM THUY

Em, c'est le fil qui relie les ouvriers des plantations de caoutchouc et les femmes des salons de manucure aux orphelins de l'opération Babylift, qui a évacué des enfants de Saïgon en 1975.

Em, c'est celle qui aime.

Consultation publique



Accès communautaire
à la rivière Gatineau
chelsea.ca/consultations



Conseiller district 1

Simon Joubarne
819 607-1515
s.joubarne@chelsea.ca

Conseiller district 2

Pierre Guénard
819 790-3662
p.guenard@chelsea.ca

Conseiller district 3

Greg McGuire
819 210-3955
g.mcguire@chelsea.ca

Conseillère district 4

Kay Kerman
819 827-4708
k.kerman@chelsea.ca

Conseiller district 5

Jean-Paul Leduc
819 827-2782
jp.leduc@chelsea.ca

Conseillère district 6

Kimberly Chan
873 354-6742
k.chan@chelsea.ca

Municipalité de Chelsea

100, chemin d'Old Chelsea
Chelsea (Québec) J9B 1C1
info@chelsea.ca
chelsea.ca

Numéros principaux

Hôtel de ville 819 827-1124
Travaux publics 819 827-1160
Travaux publics (urgence hors des
heures de bureau) 819 827-9911
Service incendie (information
générale) 819 827-6200

MRC des Collines-de-l'Outaouais
819 827-0516
Transcollines 819 456-1114
Urgence 911
Service de police 819 459-9911
CLSC de Chelsea 819 459-1112
Info Santé 811